

DIRECTION ADJOINTE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES ORBITAUX
GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES
AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Toulouse, le 12/06/2018
DSO/DA/GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

SAINT-CIRGUES (43) 09.10.1994

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé LAVOUTE-CHILHAC (43) 09.10.1994 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Il concerne l'observation indépendante par deux témoins d'un PAN. L'un des témoins participait à une battue, sur un chemin vicinal, sur la commune de SAINT-CIRGUES (43), le 09.10.1994 à 9 heures 45 ; l'autre témoin, frère du premier, se trouvait à proximité de son domicile et regardait en direction de la battue lorsqu'il a également pu observer le même PAN.

Les deux témoins ont été auditionnés à la brigade par les Gendarmes séparément respectivement le 16 et le 18.10.1994.

Les Gendarmes diligentent une enquête, en se rendant sur place et en interrogeant les participants de la battue.

Joint à ce procès-verbal se trouvent des photographies annotées des lieux d'observation réalisés par les Gendarmes ainsi que plusieurs cartes de situation géographique.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, extraite du procès-verbal d'audition des deux témoins :

Premier témoin, nommé ci-après « témoin T1 » :

« Dimanche dernier, à savoir le 09.10.1994 à 9h45, j'ai été le témoin d'un phénomène d'objet volant non identifié. Je vais vous relater les faits.

Ce jour-là, le dimanche 09.10.1994, je devais participer à une battue de chasse pour la société de chasse de xxx. Le matin même, le chef de battue, Monsieur xxx, qui demeure à Lavoute-Chilhac (43), m'a indiqué mon emplacement pour la battue. Je me suis donc transporté en ce lieu, à savoir sur la route de Soulhac, commune de Saint-Cirgues (43).

J'étais en place depuis 09h30 et un quart d'heure plus tard, à savoir 9h45, mes yeux se sont portés sur un champ situé sur le bord droit de la route de « Treignac », dans le sens Lavoute-Treignac. Et à ce moment-là, j'ai vu un objet visible en haut de champ, champ situé à l'intersection des routes de « Treignac » et « Promeyrat ». A l'instant même où j'ai vu cet objet, je me suis dit « c'est une grosse bête ». Tout de suite après, passé cet instant, j'ai vu que le soleil reflétait sur cet objet et que de ce fait il renvoyait des éclats métalliques. De par ma position, étant à flanc de montagne, je surplombais les lieux où évoluait cet engin. La visibilité était parfaite.

Lorsque j'ai vu ce phénomène, il se trouvait à hauteur d'une cabane de jardin. J'ai pu estimer, par rapport au niveau du sol, que cet objet évoluait à environ un mètre de hauteur. Du fait de sa faible hauteur, c'est la raison pour laquelle, au tout début, j'ai cru qu'il s'agissait d'une bête.

Lorsque j'ai vu qu'il lançait des reflets métalliques, j'ai suivi son évolution étant donné que j'ai alors pensé qu'il y avait là quelque chose d'anormal. Cet objet était donc, quand je l'ai aperçu à hauteur de la cabane de jardin, en haut du champ. Dans le même temps, je l'ai vu se déplacer, à faible allure. Je dirais à l'allure d'une bête qui marche, en direction de la route de « Treignac », et ce, toujours à la même hauteur.

Cet objet a traversé tout le champ, champ d'une longueur que j'estime à environ 150 mètres jusqu'au bord de la route de « Treignac », et de suite après, il a obliqué légèrement en faisant un V en direction du chenil de Monsieur xxx qui demeure à « Treignac » également.

A partir du chenil, il est monté en direction du lieu-dit « les Traverses », toujours en suivant le relief du terrain, et toujours à une hauteur que j'estime en gros à un mètre. Arrivé à hauteur de la ligne d'horizon, en direction des « Traverses », il est resté à la même hauteur et a poursuivi sa route en direction du lieu-dit précité, mais, à partir de là, il ne suivait plus le relief du terrain.

Je précise que, peu de temps avant d'arriver à la hauteur du hameau « les Traverses », cet objet est monté en altitude, toujours à la même vitesse et, ce faisant, il a dépassé l'autre lieu-dit « les Izon », ligne matérialisée par la montagne située derrière [illisible]. Je ne puis vous dire à quelle hauteur il se trouvait à ce moment-là, n'ayant aucun point de repère.

J'observais toujours ce phénomène, étant de plus en plus intrigué, et j'ai vu alors qu'il se dirigeait en ma direction toujours à la même hauteur à laquelle il se trouvait au-dessus du lieu-dit « les Traverses ». Il s'est alors arrêté au-dessus de la vallée du ruisseau « l'Avesnes » et je me trouvais à ce moment-là sur la pente de montagne surplombant ce ruisseau, puisque j'étais toujours en poste.

A ce moment précis, j'ai constaté que cet appareil émettait des lumières bleues électriques, non violentes. Et là, il a commencé à monter en altitude assez lentement. Je l'ai suivi du regard jusqu'à le perdre de vue. Il n'a pas changé de trajectoire et il montait toujours.

Sur interrogation : *pouvez-vous préciser le temps qu'il faisait ce jour-là ?*

Il faisait un temps clair. Toutefois, il y avait une brume très légère en altitude. Il n'y avait pas de nuages condensés.

Sur interrogation : *à votre avis, pendant combien de temps avez-vous pu observer le phénomène ? Je ne suis pas affirmatif, mais environ 25 à 30 minutes.*

Sur interrogation : *pouvez-vous me décrire précisément les formes, les dimensions et les couleurs du phénomène ?*

En ce qui concerne la forme de l'objet, j'ai vu un cylindre allongé d'une longueur que j'estime à environ 2 mètres à 2 mètres 50. Toutefois, cette estimation est relative à la distance d'observation où je me trouvais, à savoir environ 400 mètres. Il est difficile d'évaluer une distance à vol d'oiseau puisque, je le répète, je me trouvais à flanc de montagne lorsque j'ai observé le phénomène. En fait, c'est la ligne d'horizon et la hauteur de la cabane de jardin près de laquelle il évoluait qui peuvent me permettre d'évaluer approximativement les dimensions de cet engin et la hauteur à laquelle il évoluait.

Sur interrogation : *pouvez-vous me décrire la couleur du phénomène ?*

Cet engin était de couleur blanche et lorsqu'il oscillait, j'ai pu voir des reflets métalliques, reflets renvoyés par le soleil.

Sur interrogation : *pouvez-vous me décrire la forme, la couleur et l'intensité des lumières émises par cet engin ?*

Je n'ai aperçu les lumières que lorsque l'engin s'est trouvé au-dessus de la vallée du ruisseau « l'Avesne », peu de temps avant que je le perde de vue. Ces lumières étaient de forme ronde, circulaires, elles émettaient des couleurs rouges et bleues. Je tiens à préciser qu'il n'y avait qu'une source lumineuse qui émettait ces deux couleurs.

Sur interrogation : *pouvez-vous me dire si cet engin faisait un quelconque bruit ?*

Non, absolument pas, cet appareil était totalement silencieux. Il est à noter qu'étant en poste de chasse, j'ai entendu les chiens de chasse et du chenil que l'engin a survolé pour rejoindre le lieu-dit « les Traverses » japper. Mais je suis affirmatif, aucun bruit n'émanait de l'engin.

Je dois dire que ce phénomène m'a perturbé, je ne me suis pas rendu sur les lieux du survol après coup. Je ne puis vous dire si cet engin a laissé quelques traces que ce soit.

Le jour même, dès mon retour de la battue, j'ai rencontré mon frère, xxx, et je lui ai dit ce que j'avais vu. A ce moment-là, mon frère m'a informé qu'il avait également vu ce phénomène, mais lui l'avait

aperçu en altitude. Nous en avons parlé et il m'a dit qu'il pensait avoir vu un ballon. Mon frère m'a dit avoir vu ce phénomène avant moi et m'a dit que cet objet montait et descendait dans le ciel, sans autre précision. En fait nous n'en avons pas trop parlé.

Je dois dire que je ne vous ai pas prévenu de suite, et que je n'ai pas ébruité cette affaire, car je reconnais que j'avais peur que les gens se moquent de moi. C'est mon épouse, à qui j'ai raconté les faits, qui m'a demandé de vous prévenir, chose que j'ai fait incidemment en vous rencontrant dans les rues de Lavoute-Chilhac.

C'est tout ce que je puis vous dire sur cet étrange phénomène. Je tiens à préciser toutefois que depuis les faits, je pense souvent à ces faits. J'aimerais bien être avisé, si c'est possible, du résultat de votre enquête.

Vous avez pris des photos des lieux en ma présence, et je suis tout disposé à vous aider à matérialiser la trajectoire de l'engin sur ces dernières, ainsi que sur les plans que vous allez établir.

C'est la toute première fois que j'assiste à un phénomène de ce genre. Je suis affirmatif, il ne peut pas s'agir d'une quelconque confusion avec un objet connu. Je suis formel, pour ma part, il y a là une part de mystère. Je suis prêt à fournir toute explication à un quelconque service officiel qui pourrait m'en faire la demande.»

Second témoin, nommé ci-après « témoin T2 » :

« Dimanche dernier, à savoir le 09.10.1994 à 9 heures 30 environ, j'ai assisté à un phénomène d'objet volant non identifié. Je vais vous relater les faits.

Ce jour-là, je savais qu'il y avait une battue sur la commune et je voulais aller voir comment elle se déroulait. Je me trouvais à proximité de chez moi au lieu-dit xxx. J'entendais les chiens aboyer.

Alors que je regardais les lieux de la battue, mon regard s'est porté sur un objet qui évoluait au-dessus des lieux de la battue. Il se trouvait alors à environ cinq cent mètres de mon emplacement dans le lieu-dit, distance approximative à vol d'oiseau.

Bien qu'étant relativement loin du phénomène, j'ai distingué la forme de cet objet. Il avait la forme d'un cylindre pour la partie basse et pour la partie haute, il avait la forme d'un demi-cercle. L'objet se tenait la partie cylindrique vers le sol et le haut vers le ciel. L'objet était en une seule partie, toutefois, entre la forme cylindrique et le demi-cercle il n'y avait pas de coupure.

Immédiatement, il m'est venu en tête qu'il s'agissait d'un engin pour faire un repérage de la battue. Après réflexion, j'ai pensé qu'il ne pouvait pas exister un tel appareil pour la chasse.

Je ne puis dire la couleur de cet appareil, mais lorsqu'il se balançait légèrement de droite à gauche et de gauche à droite, il lançait des reflets argentés, et j'ai pensé qu'il s'agissait d'un appareil métallique. A mon avis, il reflétait les rayons du soleil, mais je ne puis être affirmatif. J'ai observé ce phénomène pendant environ 30 minutes. Je dois dire que durant mon observation, l'engin se déplaçait. Il effectuait des mouvements de montée et de descente à faible allure et des

mouvements parallèles au sol, à une vitesse toujours faible. Il est à noter que cet appareil n'émettait aucun bruit.

Sur interrogation : *pouvez-vous me précisez le temps qu'il faisait au moment de votre observation ? Il faisait beau temps avec du soleil et un ciel dégagé.*

Sur interrogation : *pouvez-vous préciser la dimension à laquelle vous avez évalué cet appareil ? J'ai vu cet appareil à environ 500 mètres, et je n'avais pas de point de repère précis pour me faire une idée juste, toutefois, à mon avis, il faisait au moins trois mètres. Je le répète, c'est un avis personnel.*

Sur interrogation : *hormis les éclats métalliques, avez-vous vu d'autres reflets sur l'engin ? Non, je n'ai pas vu d'autres reflets. Je n'ai pas vu de couleur sur cet engin.*

Sur interrogation : *à quelle distance, par rapport au sol, avez-vous évalué la hauteur de l'engin ? Il est à noter que les lieux de la battue sont entourés de reliefs montagneux. Lorsque j'ai vu l'appareil, il ne dépassait pas la ligne d'horizon de ces reliefs. Donc, pour ma part, j'estime qu'il pouvait évoluer à une hauteur approximative de 50 mètres environ.*

En ce qui concerne les déplacements de l'engin, il n'est jamais resté immobile, il se déplaçait plus souvent horizontalement que verticalement. Je n'ai pas pu évaluer la distance de ses déplacements. Durant toute la durée de mon observation, cet appareil est resté pratiquement tout le temps dans une cuvette entre deux versants de montagnes, il était alors au-dessus des lieux de la battue.

Pendant tout le temps où j'ai observé cet engin, il n'a produit aucun bruit. Je suis formel. Je n'entendais que les chiens aboyer. Il n'y avait aucune fumée ou hélice ou autres objets visibles que l'engin. Passé environ les trente minutes où je l'ai observé, je suis rentré chez moi. Je me suis dit qu'il fallait que j'arrête de regarder cela.

A mon avis, j'ai assisté ce jour-là à quelque chose que je ne peux pas expliquer. Il ne s'agissait pas d'un objet connu. Vous m'informez que des photos ont été prises et que vous allez établir un plan, et je suis prêt à vous indiquer sur ces documents ma position lors des faits, ainsi que celle de l'engin.

Lorsque mon frère est revenu de la battue, nous nous sommes rencontrés et il m'a dit « je ne sais pas si je deviens fou ou quoi, parce que j'ai vu un phénomène bizarre ». Il m'a décrit son observation et là, je l'ai informé que j'avais également vu un phénomène semblable. Toutefois, moi, je n'ai vu que les reflets argentés, mais pas de couleur ni de lumière émanant de l'engin.

Visiblement, j'ai vu que mon frère était sérieusement choqué par ce phénomène. Pour ma part, ce phénomène m'a énormément étonné et je ne m'explique toujours pas ce que ça pouvait être.

Il est vrai que je n'ai pas pensé à vous prévenir sur le coup. Mais il est probable qu'à l'occasion d'une rencontre avec vous, je vous en aurais très certainement informé. J'en ai parlé par la suite à plusieurs personnes du village. Aucune d'entre elles n'avaient vu l'objet. Je tiens à préciser que même si il n'y avait pas eu les éclats métalliques, j'aurais sûrement vu cet appareil puisque à l'endroit où il évoluait il était dans mon champ de vision.

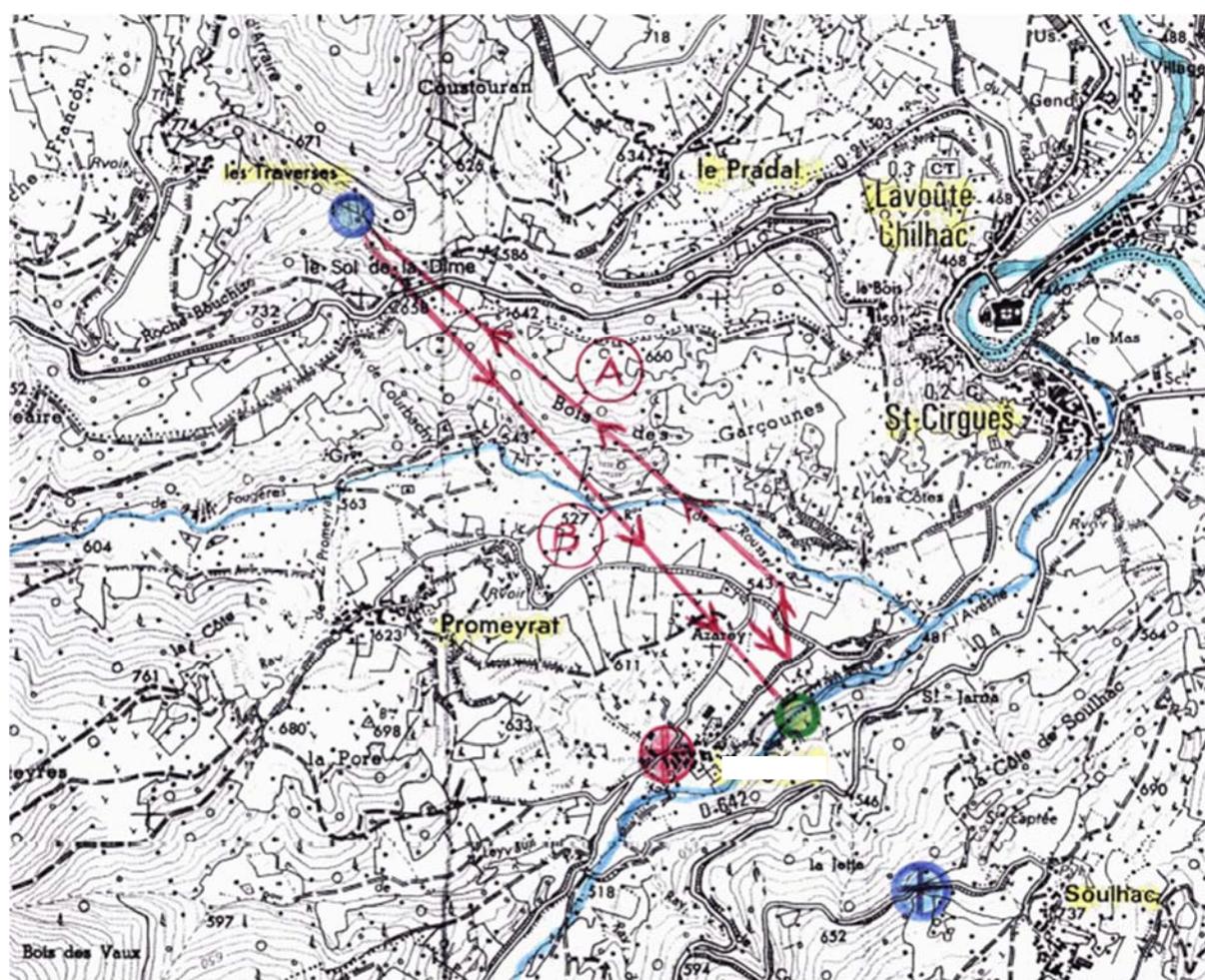
Durant toute l'évolution de l'engin, ce dernier volait à une vitesse très réduite. Je précise que je n'ai jamais vu auparavant d'objet pareil, et que je n'ai pas pu le confondre avec un appareil volant connu.

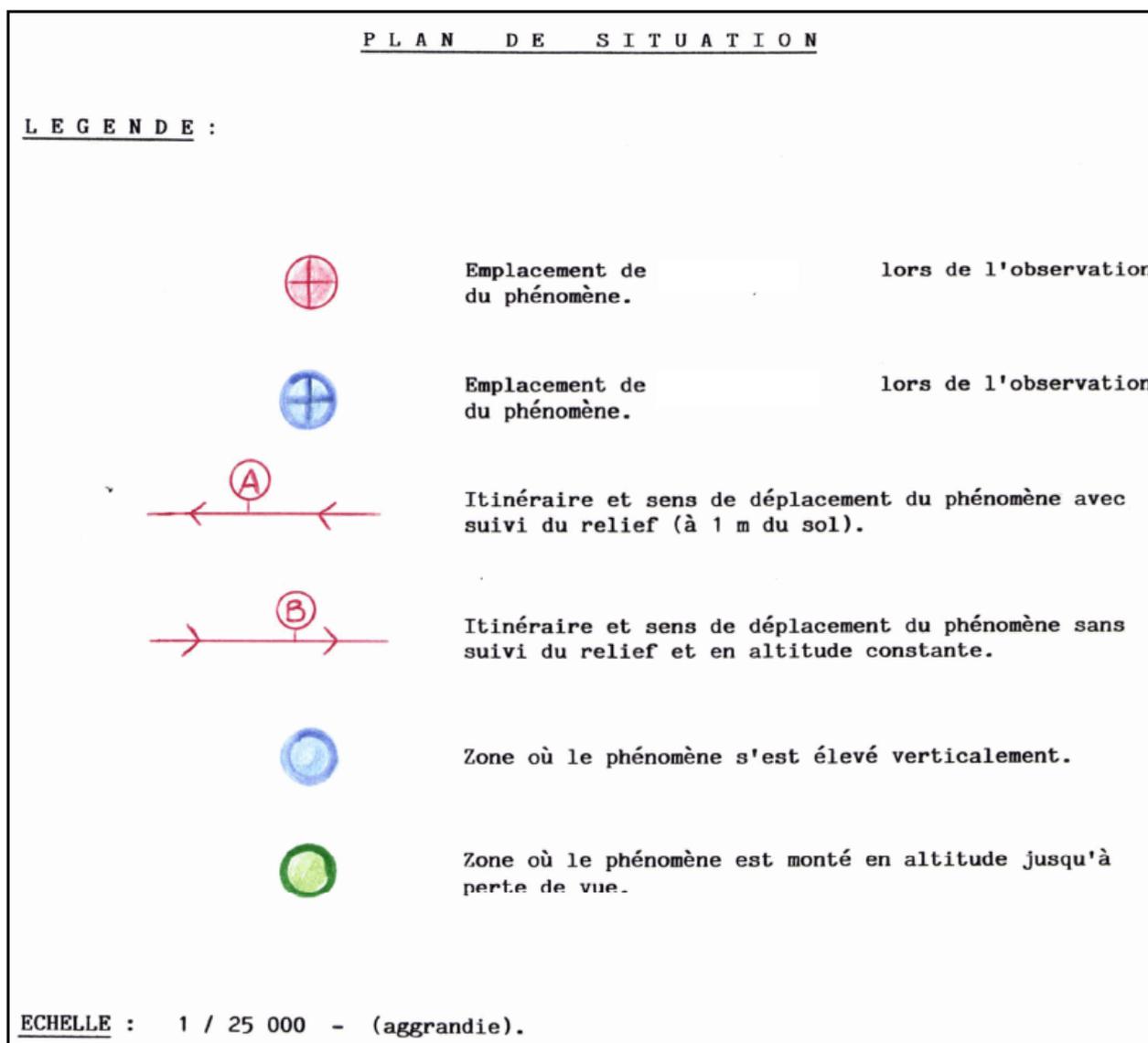
Je tiens à préciser que l'engin a toujours évolué la partie cylindrique vers le sol et la partie demi-cercle vers le ciel. Je n'ai pas vu cet appareil à l'horizontale.

Je ne vois rien d'autre à ajouter si ce n'est que j'aimerais bien savoir ce que pouvait être cet appareil. A l'issue de votre enquête, si vous avez une explication, j'aimerais bien savoir ce que j'ai pu voir ce jour-là. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique** est résumée sur le plan de situation ci-dessous, établi par les Gendarmes, avec sa légende.





Rond rouge avec croix : emplacement T2, rond bleu avec croix emplacement T1

Les **données météorologiques** relatives au vent sont celles de la station de Fontannes, située à environ 17 km au nord de la position des témoins.

Le vent est nul à très faible/variable de 08h00 à midi :

FONTANNES[43096001]

Indicatif 43096001
Nom FONTANNES
Altitude 435 mètres
Coordonnées lat : 45°18'00"N - lon : 3°25'06"E
Coordonnées lambert X : 6849 hm - Y : 20339 hm
Producteurs 1994 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N
09 oct. 1994 08:00	1	180	
09 oct. 1994 09:00	0	0	
09 oct. 1994 10:00	0	0	
09 oct. 1994 11:00	0	0	
09 oct. 1994 12:00	0	0	

En ce qui concerne la couche nuageuse, elle est partielle (5/8 octas) durant les mêmes heures, selon le relevé de la station de Le Puy-Loudes :

Indicatif 43062001
Nom LE PUY-LOUDES
Altitude 833 mètres
Coordonnées lat : 45°04'24"N - lon : 3°45'48"E
Coordonnées lambert X : 7124 hm - Y : 20092 hm
Producteurs 1994 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	N
09 oct. 1994 08:00	5
09 oct. 1994 09:00	5
09 oct. 1994 10:00	5
09 oct. 1994 11:00	5
09 oct. 1994 12:00	5

Analyse

La seule hypothèse plausible pouvant a priori expliquer les caractéristiques physiques et dynamiques du PAN serait celle d'un ballon en nylon métallisé gonflé à l'hélium et souvent nommé « Mylar », par abus de langage.

De tels ballons existaient déjà dès 1982 et étaient souvent de forme circulaire ou ovoïde, parfois agrémentés d'un dessin fantaisie pouvant être très variable et lui-même de forme circulaire.



Ballon Mylar « vintage » de 1980

Examinons plus en détails les éléments des témoignages afin de vérifier si l'hypothèse est crédible.

- Description physique du PAN

Témoign T1 : « [...] j'ai vu que le soleil reflétait sur cet objet et que de ce fait il renvoyait des éclats métalliques » ; « [...] il lançait des reflets métalliques » ; « l'appareil émettait des lumières bleues électriques, non violentes » ; « en ce qui concerne la forme de l'objet, j'ai vu un cylindre allongé [...] » ; « cet engin était de couleur blanche et lorsqu'il oscillait, j'ai pu voir des reflets métalliques, reflets renvoyés par le soleil » ; « ces lumières étaient de forme ronde, circulaires, elles émettaient des couleurs rouges et bleues. Je tiens à préciser qu'il n'y avait qu'une source lumineuse qui émettait ces deux couleurs ».

Témoign T2 : « il avait la forme d'un cylindre pour la partie basse et pour la partie haute, il avait la forme d'un demi-cercle » ; « [...] lorsqu'il se balançait légèrement de droite à gauche et de gauche à droite, il lançait des reflets argentés, et j'ai pensé qu'il s'agissait d'un appareil métallique. A mon avis, il reflétait les rayons du soleil [...] ».

- Description dynamique du PAN

Témoign T1 : « [...] cet objet évoluait à environ un mètre de hauteur » ; « [...] je l'ai vu se déplacer à faible allure » ; « [...] en suivant le relief du terrain » ; « il a commencé à monter en altitude assez lentement » ; « il n'a pas changé de trajectoire et il montait toujours ».

Témoign T2 : « l'objet se tenait la partie cylindrique vers le sol et le haut vers le ciel. L'objet était en une seule partie, toutefois, entre la forme cylindrique et le demi-cercle, il n'y avait pas de coupure » ; « [...] l'engin se déplaçait. Il effectuait des mouvements de montée et de descente à faible allure et des mouvements parallèles au sol, à une vitesse toujours faible » ; « [...] il n'est jamais resté immobile, il se déplaçait plus souvent horizontalement que verticalement. » ; « durant toute la durée de mon observation, cet appareil est resté pratiquement tout le temps dans une cuvette entre deux versants de montagnes » ; « durant toute l'évolution de l'engin, ce dernier volait à une vitesse très réduite » ; « [...] l'engin a toujours évolué la partie cylindrique vers le sol et la partie demi-cercle vers le ciel. Je n'ai pas vu cet appareil à l'horizontale ».

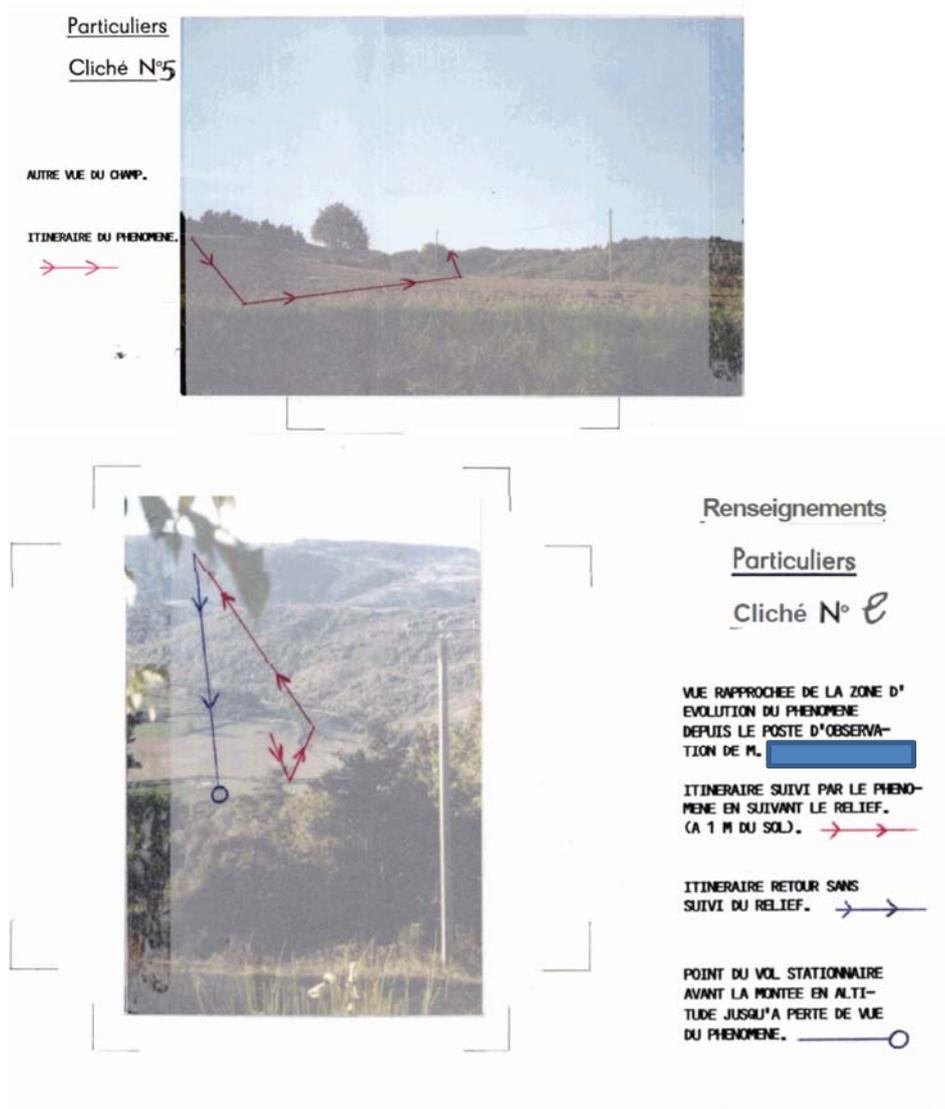
La mention par les témoins de « *reflets métalliques* » ou « *reflets argentés* » est typique de ce que produit un ballon Mylar lorsque son enveloppe métallisée reflète fortement la lumière solaire, le ciel étant dégagé, comme le jour de l'observation. Ces reflets, apparaissant et disparaissant, sont par ailleurs davantage visibles lorsque le PAN oscille ou se balance sur lui-même, tout comme le ferait un ballon métallisé ballotté par les faibles vents locaux.

Concernant sa forme, seul le témoin T2 la décrit. Il évoque une forme cylindrique pour la partie basse et de demi-cercle pour la partie haute, ce qui ressemble finalement à une forme « d'obus », avec la partie supérieure très arrondie.

Bien que ce ne soit pas la forme la plus courante, les ballons fantaisie Mylar étaient fabriqués en toutes sortes de formes, de couleurs et de dimensions, et ce dès la fin des années 80. Notons aussi que le témoin 2 signale au témoin T1 qu'il pense avoir vu un ballon.

En ce qui concerne ses déplacements, les deux témoins notent qu'ils se font toujours à faible allure, principalement de manière horizontale et en suivant les reliefs du sol.

Ceci est bien traduit par les photos de reconstitution établies par la gendarmerie.



Le témoin T2 fait également une remarque intéressante : « *durant toute la durée de mon observation, cet appareil est resté pratiquement tout le temps dans une cuvette entre deux versants de montagnes* ».

Lorsque nous examinons la météorologie, nous constatons que le temps est très calme, avec un vent nul à très faible. Il est 9h45, le soleil est encore bas sur l'horizon (moins de 20° d'élévation) et nous sommes en zone de basse montagne, constituée d'une alternance de vallons et de montagnes.

Le soleil n'a pas encore eu le temps de chauffer les parties de l'atmosphère les plus proches du sol, et en particulier celles situées à l'abri, dans les cuvettes. Ainsi, au début de l'observation, le supposé ballon Mylar est encore soumis aux conditions locales d'ensoleillement, faibles ou inexistantes, et aux très faibles courants locaux, ce qui le fait se « balader » au gré de ces derniers, en restant au ras du sol.

Cet état subsiste jusqu'au moment où, le soleil s'élevant davantage, parvient à réchauffer davantage ces zones de cuvette, modifiant du même coup l'aérodynamique locale et chauffant également davantage l'enveloppe du ballon, dont l'air contenu se dilate. Ceci a pour conséquence de permettre à ce ballon

de devenir plus léger que l'air environnant et donc de quitter le sol pour s'élever lentement et régulièrement en altitude, ainsi que le décrit le témoin 1, en fin d'observation.

Il est tout à fait plausible que ce ballon se soit déjà trouvé présent la veille au soir. C'était alors un samedi, le ballon a pu être lancé d'un village voisin, la température baissant lors de la tombée de la nuit ayant rétracté l'air qu'il contient, le faisant descendre jusqu'au sol dans une cuvette, de laquelle il ne sort que le lendemain matin, lorsque les conditions de température redeviennent favorables

En conclusion, les caractéristiques physiques (forme mais surtout aspect métallique et mention par les témoins de « *reflets argentés* ») et dynamiques (déplacements lents, principalement horizontaux, au ras du sol et dans une cuvette, générés par les conditions météorologiques locales en zone de montagne au matin) sont tout à fait conformes avec l'hypothèse de la confusion avec un ballon de nylon métallisé type « *Mylar* ».

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-CIRGUES (43)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	EN POSTE POUR UNE BATTUE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	45.131/3.404
B3	Description du lieu d'observation	ROUTE A L'EXTERIEUR
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	09/10/1994
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	09:45:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	ENVIRON 25 A 30 MINUTES
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	FRERE
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE TEMOIN A PERDU DE VUE LE PAN
B12	Phénomène observé directement ?	OUI

B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL PARTIELLEMENT COUVERT 5/8 OCTAS - VENT NUL A TRES FAIBLE, VARIABLE
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	CYLINDRIQUE ALLONGEE
C3	Couleur	BLANC METALLIQUE
C4	Luminosité	REFLETS LUMINEUX METALLIQUES
C5	Trainée ou halo ?	NON
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	/
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	/
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	COMPLEXE - VOIR DESCRIPTION DU TEMOIN
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-CIRGUES (43)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	OBSERVE LES LIEUX DE LA BATTUE
B2	Adresse précise du lieu d'observation	45.136/3.4
B3	Description du lieu d'observation	EXTERIEUR
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	09/10/1994
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	ENVIRON 09:30:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	ENVIRON 30 MINUTES
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI - 1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	FRERE
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE TEMOIN A CESSE D'OBSERVER ET EST RENTRE CHEZ LUI
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	CIEL PARTIELLEMENT COUVERT 5/8 OCTAS - VENT NUL A TRES FAIBLE, VARIABLE
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1

C2	Forme	CYLINDRIQUE POUR LA PARTIE BASSE ET DEMI-CERCLE POUR LA PARTIE HAUTE
C3	Couleur	/
C4	Luminosité	REFLETS ARGENTES
C5	Trainée ou halo ?	NON
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	/
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	/
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	COMPLEXE - VOIR DESCRIPTION DU TEMOIN
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée est celle de la confusion avec un ballon en nylon métallisé type « Mylar », se déplaçant au gré des vents et courants faibles générés par le relief montagneux.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

HYPOTHÈSE			EVALUATION*
BALLON MYLAR			70%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE OU MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- FORME	- CYLINDRE ALLONGE, POSSIBLE	- FORME PLUS COMPLEXE DÉFINIE PAR LE TÉMOIN 2, MAIS QUI NEANMOINS PENSE A UN BALLON	0.7
- COULEUR	- MÉTALLISÉE	-	1.00
- LUMINOSITÉ	- REFLETS LUMINEUX ARGENTES MÉTALLIQUES	-	1.00
- DÉPLACEMENTS	- CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES (RELIEF) ET MÉTÉOROLOGIQUES (TEMPÉRATURE ET VENT) PROPICES LE BALLON A PU ÊTRE LANCÉ LA VEILLE D'UN VILLAGE ET VENIR SE POSER DANS CE VALLON LORS DE LA BAISSÉ DE TEMPÉRATURE A LA TOMBÉE DE LA NUIT	- DÉPLACEMENT (TROP ?) COMPLEXES	0.80
- OCCURRENCE EN LIEU ET DATE		IMPOSSIBILITÉ D'IDENTIFIER LE LIEU ET L'ÉVÈNEMENT A L'ORIGINE DU LANCER DU BALLON	0

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance est bonne, avec deux témoignages indépendants très précis et une enquête des Gendarmes sur place, qui ont établi un plan de situation.

5- CONCLUSION

Les caractéristiques physiques (forme mais surtout aspect métallique et mention par les témoins de « *reflets argentés* ») et dynamiques (déplacements lents, principalement horizontaux, au ras du sol et dans une cuvette, générés par les conditions météorologiques locales en zone de montagne au matin) sont tout à fait conformes avec l'hypothèse de la confusion avec un ballon de nylon métallisé type « *Mylar* ». Un des témoins (T2) pense aussi à un ballon.

En début d'observation, le soleil n'a pas encore eu le temps de chauffer les parties de l'atmosphère les plus proches du sol, et en particulier celles situées à l'abri, dans les cuvettes. Ainsi, le ballon Mylar est encore soumis aux conditions locales d'ensoleillement, faibles ou inexistantes, et aux très faibles courants locaux, ce qui le fait se « *balader* » au gré de ces derniers, en restant au ras du sol. Cet état subsiste jusqu'au moment où, le soleil s'élevant davantage, parvient à réchauffer l'enveloppe du ballon, dont l'air contenu se dilate. Ceci a pour conséquence de permettre à ce ballon de devenir plus

léger que l'air environnant et donc de quitter le sol pour s'élever lentement et régulièrement en altitude, ainsi que le décrit le témoin 1, en fin d'observation.

Il est tout à fait plausible que ce ballon se soit déjà trouvé présent la veille au soir. C'était alors un samedi, le ballon a pu être lancé d'un village voisin, la température baissant lors de la tombée de la nuit ayant rétracté l'air qu'il contient, le faisant descendre jusqu'au sol dans une cuvette, de laquelle il ne sort que le lendemain matin, lorsque les conditions de température redeviennent favorables.

La consistance du cas est bonne, avec deux témoignages indépendants très précis et une enquête des Gendarmes sur place, qui ont établi un plan de situation.

Lors de l'observation, le GEIPAN n'avait pas ou peu d'expérience de cas de ballons. Ce n'est pas le cas depuis (faire recherche sur le site www.geipan avec mot clef ballon ou mylar)

Classification en «**B**» : observation probable d'un ballon Mylar.

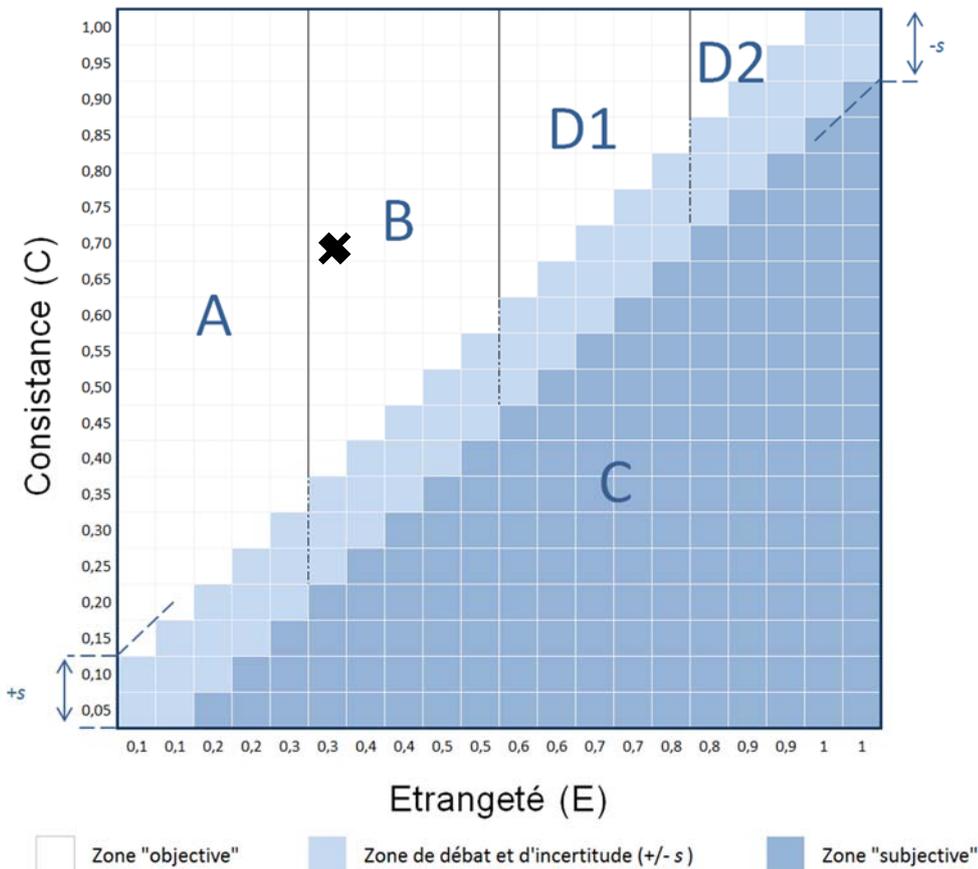
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE ⁽¹⁾ (IxF)

$$0.7 = 0.8 \times 0.9$$

ETRANGETE ⁽²⁾ (E)

0.3



MODELE DE DOCUMENT PAR DEFAUT CNES VERSION 2.0 JANVIER 2010 CR ENQUETE V7 -AVRIL 2017

(1) CONSISTANCE (C) : ENTRE 0 ET 1. QUANTITE D'INFORMATIONS (I) FIABLES (F) RECUEILLIES SUR UN TMOIGNAGE (C = IxF)

(2) ETRANGETE (E) : ENTRE 0 ET 1. DISTANCE EN TERMES D'INFORMATIONS A L'ENSEMBLE DES PHENOMENES CONNUS